

COMMUNIQUE « BAGNERES ENSEMBLE » CONCERNANT LA REPRISE DE LA COMPETENCE

« EQUIPEMENTS CULTURELS »

PAR LA VILLE DE BAGNERES DE BIGORRE

Monsieur le maire a souhaité solliciter la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, afin de mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire, la reprise des compétences « Equipements Culturels » par la ville de Bagnères-de-Bigorre.

Le groupe « Bagnères Ensemble » est particulièrement étonné par cette démarche. Monsieur le Maire n'a jamais évoqué ce sujet, ni dans son programme de campagne pour les municipales, ni en sa qualité de candidat à la présidence de la Communauté de Communes.

Cette demande est d'autant plus surprenante qu'elle balaye d'un revers de main le travail réalisé depuis plus de 25 ans par les délégués communautaires, sous la férule dynamique du regretté Rolland Castells. Lui avait compris que Bagnères se situait dans un bassin de vie et que tous ses habitants devaient profiter des équipements du territoire. Cette mutualisation c'est lui qui l'a voulue...

Les arguments avancés par Monsieur le Maire, pour cette reprise de compétences, sont les suivants :

- Mener la politique culturelle de la Ville de Bagnères serait ainsi plus cohérent et facile. Selon lui, la gestion des équipements culturels par la CCHB est une entrave au bon développement de la politique culturelle de la ville.
- La reprise des équipements culturels permettrait de baisser la fiscalité foncière des Bagnérais. Comment expliquer qu'en augmentant les dépenses de la ville, on peut baisser les recettes. Monsieur le Maire lui-même sait que cela est totalement impossible. Il a d'ailleurs avoué récemment qu'au final cela coûterait à la ville de Bagnères.

Quelle est la finalité exacte de cette démarche ?

Ce repli sur soi, ce retour à l'autarcie serait une grave erreur qui irait à l'encontre même de l'esprit communautaire solidaire.

Par contre, la mise en place du pacte fiscal, financier et de solidarité est indispensable pour l'avenir de l'intercommunalité. C'est avec l'ensemble des délégués communautaires qu'il doit être élaboré.

Dans cet esprit, aucune commune ne doit être lésée, ni Bagnères, ni les autres, c'est cela la solidarité, un mot qui est si cher à Monsieur la Maire.

Le pacte financier, fiscal et de solidarité doit faire d'objet d'une évaluation sérieuse et doit être fondé sur la perception des ressources de 2022.

Notre groupe soutiendra toujours une démarche dans ce sens.

Au moment où nous devrions réfléchir sincèrement à donner la compétence culture à la CCHB et à proposer la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, d'autres pensent à remonter le temps.

Ce n'est pas dans cet état d'esprit que l'on pourra avoir une intercommunalité forte, avec une vision positive, dynamique et solidaire de notre territoire.

Voilà, ce qui anime l'équipe de « Bagnères Ensemble » et la raison pour laquelle nous avons voté contre cette délibération.